

Annexe des conditions générales applicable au 01/12/2023

Tableau d'application des frais de courtage et des frais de gestion

<i>Pour le PARTICULIER</i>	FRAIS D'ADHESION ou FRAIS DE REMPLACEMENT	FRAIS DE GESTION
Sur le total des primes annuelles TTC pour 1 ou plusieurs contrats souscrits <= 4999 €	7% (avec un minimum de 40€)	3% (avec un minimum de 30€)
>= 5000€	Frais personnalisés selon étude	
Risques aggravés	Frais personnalisés selon étude	

Les frais d'adhésion/remplacement et de gestion s'appliquent dès la souscription

<i>Pour le PROFESSIONNEL</i>	FRAIS D'ADHESION ou FRAIS DE REMPLACEMENT	FRAIS DE GESTION
Sur le total des primes annuelles TTC pour 1 ou plusieurs contrats souscrits <= 4999 €	10% (avec un minimum de 50€)	5% (avec un minimum de 40€)
>= 5000€	Frais personnalisés selon étude	
Risques aggravés	Frais personnalisés selon étude	

Les frais d'adhésion/remplacement et de gestion s'appliquent dès la souscription